



SIVOM DE LA BURE
2 place de la Patte d'Oie
31370 RIEUMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM DE LA BURE

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 16

Absents : 11

Procurations : 5

Votants : 21

Date de la convocation : 30/03/2022

SEANCE DU 5 AVRIL 2022

N° 2022-05-04-002

(Annule et remplace la n° 2022-15-02-003)

L'an deux mille vingt deux, le cinq avril à 20 heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Halle aux Marchands à Rieumes, sous la présidence de Madame Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente.

Etaient Présents : Alain FOURIGNAN, Christine FERRE, William LARRIEU, Serge BONNEMAISON, Marc HAVRANEX, Marie-Pierre JULIEN, Patricia TOUROLLE, Martine LEZAT, Jennifer COURTOIS-PERISSE, Thierry CHANTRAN, Louise GASTON, Michel BALLONGUE, Didier GENEAU, Martine LABARRERE, Christophe GIRAUD, Amandine ROUQUETTE.

Etaient absents : Isabelle AVERLANT, Gilbert PAGAN, Chantal FABRE, Sébastien POGGIALI, Ludovic THOMAS, Eric CASTILLON, Olivier LEDUC, Corinne PAYSSERAND, Rémi MANGIN, Stéphanie BILLIET, Jean-Luc BOULAY.

Ayant Donné procuration : Isabelle AVERLANT à William LARRIEU, Gilbert PAGAN à Serge BONNEMAISON, Eric CASTILLON à Marie-Pierre JULIEN, Rémi MANGIN à Michel BALLONGUE, Stéphanie BILLET à Jennifer COURTOIS-PERISSE.

A été désigné secrétaire de séance : William LARRIEU

Assistante de séance : Isabelle MONTEBAULT

OBJET :
ELECTION DU 9EME AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Madame la Présidente expose :

L'article 11 des statuts du SIVOM précise que son Bureau est composé de :

- 1 président
- 1 ou plusieurs vice-présidents
- 9 « autres membres »

Il s'avère qu'actuellement il n'y a que huit « autres membres ». Il convient donc de procéder à l'élection d'un 9^{ème} « autres membres » afin que le Bureau soit complet.

Après appel à candidature, Monsieur Alain FOURIGNAN, se porte candidat.

- Vu le procès-verbal du scrutin,
 - Monsieur Alain FOURIGNAN est élu 9ème « autre membres » du Bureau.

Ainsi fait et délibéré, le 5 avril 2022

Au registre suivent les signatures

REÇU LE :

★ 12 AVR. 2022 ★

À LA SOUS-PRÉFECTURE DE MURET

Jennifer COURTOIS-PÉRISSE
Présidente



Pour copie certifiée conforme et exécutoire par Mme Jennifer COURTOIS-PÉRISSE, Présidente du SIVOM de la Bure, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 7 avril 2022 et de sa publication le 7 avril 2022.

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par la Sous-Préfecture de MURET